



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Aéroport de Lyon-Satolas

Question écrite n° 42805

Texte de la question

M. Jean-Pierre Calvel attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme sur l'avenir que compte donner le Gouvernement à l'aéroport de Lyon-Satolas. Au moment où le Gouvernement envisage la création d'un troisième aéroport en grande région parisienne, pour alléger le trafic important sur l'aéroport Roissy - Charles-de-Gaulle, et Orly, il semble que la plate-forme multimodale de Lyon-Satolas pourrait jouer ce rôle. Le rapport Douffiagues souligne d'ailleurs le rôle important que pourrait jouer Lyon-Satolas dans le développement du trafic aérien national et international sur notre territoire. Il serait préférable de valoriser les infrastructures existantes de Lyon-Satolas, située au cœur de la région Rhône-Alpes, qui compte 5,5 millions d'habitants et qui est à 2 heures du centre de Paris par TGV. Il lui demande quel rôle il compte confier à la plate-forme multimodale de Lyon-Satolas dans le schéma directeur des infrastructures de transport.

Texte de la réponse

À l'issue de la première mission menée par M. Douffiagues, le Gouvernement a pris une série de décisions pour le développement aéroportuaire en France. La première consiste à développer de façon modérée et concertée l'aéroport Charles-de-Gaulle, la seconde, dans un souci de préservation de l'avenir, à réserver le site de Beauvilliers dans l'Eure-et-Loir pour y construire, le moment venu, une plate-forme destinée à desservir le grand bassin parisien. La troisième orientation réside dans un redéploiement du trafic sur des aéroports de province qui sera inscrite dans le schéma directeur des infrastructures aéroportuaires, en cours d'élaboration, en application des principes du schéma national d'aménagement et de développement du territoire (S.N.A.D.T.). L'inscription de l'aéroport de Lyon-Satolas dans ce schéma constituera la reconnaissance de son rôle dans le transport aérien national. Cet aéroport est d'ores et déjà une plate-forme internationale qui bénéficie d'un réseau international étoffé, grâce notamment aux possibilités de correspondances qu'elle offre. La densité du tissu économique de la région et ses perspectives de développement, la connexion aux réseaux T.G.V. et autoroutier et les réserves foncières dont il dispose, permettant de développer les infrastructures, constituent des atouts pour cet aéroport qui lui permettront de contribuer à l'allègement de la pression sur Roissy et de continuer à jouer un rôle moteur dans le développement économique de la région.

Données clés

Auteur : [M. Calvel Jean-Pierre](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42805

Rubrique : Aéroports

Ministère interrogé : équipement, logement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 septembre 1996, page 4761

Réponse publiée le : 21 octobre 1996, page 5543